



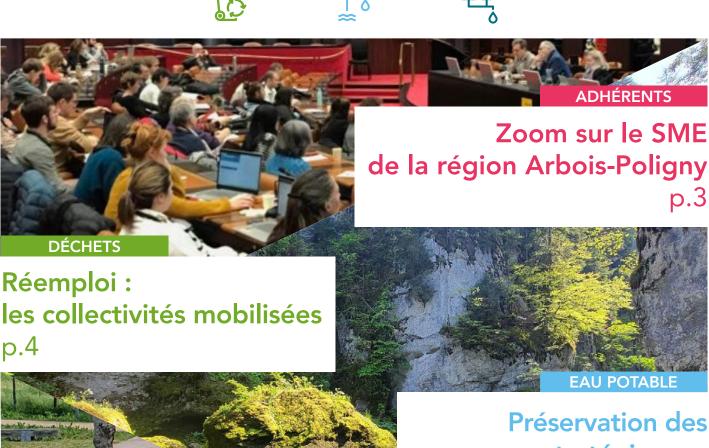
Numéro 6 · Avril 2024

LES ACTIONS DE L'ASCOMADE ET DES COLLECTIVITÉS









ressources stratégiques : work in progress

p.5

Gestion à la source des Eaux pluviales: des clés pour agir p.6

ASSAINISSEMENT

Édito

Cette année 2024 a une fois de plus démarré à vive allure, avec une activité bien chargée pour les élu-e-s et technicien-ne-s des collectivités Déchets, Eau et Assainissement.

Parmi vos missions délicates, celle de marcher sur un fil entre le maintien de tarifs acceptables pour les usagers d'une part, et le bouclage des budgets des services d'autre part, au vu de l'inflation qui se poursuit.

Le travail de communication, pour mieux faire connaître le rôle de vos services d'utilité publique, est essentiel pour créer de la proximité et de la compréhension. Il facilite aussi les actions de sensibilisation requises pour accompagner chacun.e dans les changements de comportements attendus.

Une œuvre de patience et de persévérance que vous connaissez bien, et qui portant ses fruits années après années, responsabilise les usagers. Les regards croisés entre technique et communication sont un des atouts de l'ASCOMADE, à votre disposition pour la gestion de ces enjeux.

Vous découvrirez dans ce numéro 6 de l'ASCO MAG le programme des actions de l'année 2024.

En attendant de vous retrouver prochainement, à toutes et tous, bonne lecture et beau printemps!



Marie-Claire THOMAS
Présidente



Sommaire

Zoo	m sur le SME* de la région Arbois-Poligny	3
	Actions Prévention & Gestion des Déchets ➤ Réemploi : les collectivités mobilisées ➤ L'actu des réseaux ➤ Retour technique : Biodéchets, la collecte à vélo	4
€	Actions Protection & Gestion de l'Eau potable	5
0	Actions Eau & Assainissement	5
	Actions Assainissement & Gestion des Eaux Pluviales → Gestion à la source des Eaux pluviales : des clés pour agir → L'actu des réseaux → Focus : Diag' permanent, un coup de pouce ?	6
Vie	de l'association	7

Zoom sur le SME de la région Arbois-Poligny (39)



Adhérent à l'ASCOMADE pour l'eau potable



depuis 2021.









20+2* 12 966 ommunes habitants 1 secrétaire 2 h / semaine 6 853

Présidente : Jeanne BOUDRY

Vice-présidents : Joël PACCARD (1er VP) Guy TRONCHET Guy AUBERT Eau potable Gestion en délégation de service public











Indice de connaissance du patrimoine : 105/120 points

9 stations de reprise 14 2 réservoirs forages

239 kms orages de réseaux

Interview

Quelles sont les missions qu'exerce le syndicat ?

Jeanne BOUDRY (JB): Selon nos statuts, il a pour objet l'exploitation des ressources en eau pour assurer sa distribution sur l'ensemble des communes membres. [...] Nous avons donc pour mission la réalisation des ouvrages nécessaires à la distribution de l'eau et leur entretien, le renforcement et le renouvellement du réseau et la facturation de l'eau. Tout ce qui est gestion technique du réseau, du patrimoine et du matériel. Nous avons élargi ce cadre depuis quelques années, avec notamment la protection de la ressource. Sur les précédentes mandatures, des traces de pesticides dans l'eau étaient apparues, et le captage avait été classé prioritaire par l'agence de l'eau. À ce titre, nous avions bénéficié d'aides pour la mise en place d'une animation du plan d'actions agricole. [...] Nous avons décidé de maintenir cette animation avec la chambre d'agriculture, malgré l'arrêt des subventions de l'agence (la qualité de l'eau étant considérée comme restaurée) [...] Sur le volet quantitatif, nous avons réalisé des réunions d'information avec nos abonnés sous forme de jeux, pour répondre aux questions : « D'où vient l'eau qui arrive au robinet? Comment surveiller et limiter sa consommation? » Le gros de notre travail, ce sont nos travaux de réseaux. Depuis la création du syndicat, une politique de renouvellement a été mise en place, dans l'objectif de maintenir le bon état des réseaux.

Quels sont les enjeux de la gestion de l'eau sur votre territoire?

JB: Nous avons la chance d'avoir une ressource abondante et de qualité. Nous n'avons jamais eu de souci sur l'alimentation en eau, ni en quantité, ni en qualité, y compris pendant la sécheresse de 2003. Étant déchargés du côté de la ressource, nos investissements vont donc dans le réseau. C'est une situation très confortable. Les enjeux de la gestion de l'eau sur notre territoire sont donc de pérenniser cette situation. [...] Nous avons aussi travaillé sur la vulnérabilité de la ressource, et plus précisément les risques de pollution ponctuelle, puisque notre captage est en bordure de route. Les pompiers nous ont rassuré sur la rapidité de leurs interventions et l'efficacité des mesures prises : barrages filtrants, évacuation des sols pollués, etc.

La ou les plus grande·s réussite·s du syndicat sur les dernières années ?

JB: Depuis, c'est un service d'eau qui fonctionne, qui a toujours assuré la distribution de l'eau à ses abonnés, sans gros souci. C'est une structure qui assure ce pourquoi elle a été créée. Et nous avons un patrimoine en bon état. Au bout de 50 ans d'existence, c'est déjà une belle réussite en soi. Autre constat positif: le comité syndical et les délégués sont très investis, nous avons des réunions réellement constructives avec du débat, des échanges. Tous ont le même niveau d'information sur les dossiers et sont très présents sur le terrain. A l'échelon local, c'est une vraie gestion démocratique qui est à l'œuvre et une vraie réussite.

Quels sont les projets à venir pour le syndicat ?

JB: Si nous avons la possibilité de faire perdurer le syndicat, nous le ferons. Et dans le cas contraire, nous effectuerons le maximum de travaux. Et nous tâcherons de laisser à la CC* en 2026 une visibilité en termes de planning, de budget et de travaux à venir. Le travail autour du transfert des compétences avec les 66 communes de la CC sera conséquent, ils apprécieront donc de pouvoir se concentrer dessus dans un 1er temps, notamment sur les 18 communes en régie.

L'ASCOMADE pour vous, c'est quoi?

JB: Pour moi, via les mails d'information, c'est une veille technique, juridique et sociale qui est très importante. Cela permet de se tenir au courant. Ces alertes sont aussi des piqûres de rappel, sur des choses à chercher, à creuser. Aller voir ce qui se fait ailleurs, ou autrement. [...] C'est aussi la force d'un Réseau que l'on peut solliciter quand on rencontre une problématique, ce qui permet de ne pas « réinventer la poudre ». [...] On n'utilise pas tous les outils sur le moment, mais on sait qu'ils sont là en cas de besoin. J'ai déjà pu contacter des personnes, et obtenir des documents, à la suite d'échanges, cela fait gagner un temps précieux.

Retrouvez l'interview complète sur ascomade.org, rubrique l'ASCOMADE

Actions Prévention & Gestion des Déchets

Réemploi : les collectivités mobilisées

La journée sur le réemploi, organisée par l'ASCOMADE en partenariat avec la Région et l'ADEME BFC* s'est tenue le 30 janvier à Dijon. Elle a rassemblé 95 personnes issues de collectivités ou de structures du réemploi, ce qui témoigne de l'intérêt du sujet.

Cette journée s'est orientée sur les aspects opérationnels liés au développement du réemploi : la collecte, le travail avec les acteurs locaux, ou la promotion du réemploi. Collectivités et associations vont également faire face, avec la mise en œuvre des nouvelles filières REP*, à une augmentation conséquente des gisements, nécessitant des changements de pratiques. Les éco-organismes, qui n'étaient pas conviés, ont été interpellés, les fonds « réemplois » n'étant pas à la hauteur des enjeux selon plusieurs participant·e·s, malgré les 100 M€ prévus en 2024 toutes filières confondues.

Les modes de conventionnement entre collectivités et structures de réemploi ont aussi été questionnés. Avec la montée en puissance de ce secteur, le risque serait de pousser le monde associatif vers le secteur concurrentiel et fiscalisé, au détriment de son objet. Plusieurs témoignages ont montré que ce sont bien des partenariats qu'il faut nouer, pour aboutir à des projets ambitieux adaptés aux besoins d'un territoire. Enfin, il est nécessaire de développer l'écoulement des objets et matériaux détournés.

Pour plus d'informations sur cette journée ou sur le réemploi : Consultez la page dédiée sur ascomade.org, rubrique Déchets.

Partenaires financiers









INTERVIEW D'UNE INTERVENANTE & PARTICIPANTE :

Mme Gaëlle JOURNOT, Responsable du Pôle Mobilisation territoriale pour la réduction des déchets, Préval Haut-Doubs (25)

ASCOMADE: Qu'avez-vous pensé de cette journée, qu'est-ce qui a retenu votre attention?

Gaëlle JOURNOT (GJ): Ce que je retiens de la journée c'est le panel très large des solutions déployées par les collectivités. Aussi bien sur la captation du gisement, la mise en œuvre d'une activité économique et la promotion du réemploi. On a vu qu'il est possible d'agir, même avec des moyens très réduits, et que cela peut aussi devenir une politique ambitieuse au cœur d'un projet de mandat. [...] L'avantage pour moi de ces journées est aussi les rencontres, d'où l'intérêt du présentiel!

A: S'il fallait retenir un message principal de votre intervention, quel serait-il?

GJ: Le message principal est qu'il me paraît urgent d'organiser et de développer les filières de réemploi car il y a un potentiel important de création d'activités. L'autre point important est le pari que nous faisons de nous appuyer sur les forces vives du territoire. Nous considérons les recycleries comme des fabriques à transition. [...] Nous avons besoin de nous relier entre collectivités pour défendre cette idée de recycleries territoriales et solidaires.

A : Comment aller plus loin sur ce sujet d'après vous ?

GJ: Le volet de la coopération est très important. Le défi dans ces projets-là se joue surtout dans l'humain. [...] Comprendre que tous les acteurs ont leur place, pour favoriser un réemploi local en circuit-court qui profite au territoire.

La totalité de l'interview est consultable sur le site ascomade.org Rubrique ASCO MAG



L'actu des réseaux

PROGRAMME 2024

Le Réseau Régional Déchets

L'ASCOMADE poursuit l'animation du en discussion avec les partenaires.

Le Club des adhérents

- ▶ Web-réunions gratuites d'1 à 2 h, réservées ▶ 3 rencontres dans l'année aux adhérents, tous les 2 mois;
- ► Échanges libres, autour des thématiques : sensibilisation.

Le Réseau Biodéchets

L'ASCOMADE poursuit l'animation du Réseau Réseau Déchets en 2024. Ses modalités sont Biodéchets, avec : rencontres, aide à la rédaction de fiches Optigede et veille spécifique.

Le Réseau Communication

- (2 en présentiel et 1 en visioconférence);
- ► Thèmes abordés : Déchets verts, changements Collecte, Traitement/déchèteries, Prévention/ des modes de consommation, publics éloignés des campagnes classiques de prévention, les subventions à la communication.



LES RETOURS TECHNIQUES

La collecte mobile des biodéchets dans le Grand Besançon Métropole (GBM)

La perspective de l'obligation réglementaire de tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024 a conduit GBM a accélérer fortement le déploiement des solutions de gestion séparée des biodéchets sur son

Une première expérimentation de collecte des biodéchets en Point d'Apport Volontaire mobile a été menée entre 2022 et 2023 pour les usagers n'ayant pas accès aux dispositifs de compostage installés sur l'ensemble du territoire.

Ce retour technique est à découvrir sur : ascomade.org rubrique Déchets > Retours techniques

Réseau réservé aux adhérents

Actions Protection & Gestion de l'Eau potable

Préservation des ressources stratégiques : work in progress

Dans <u>l'article Eau potable du numéro 2 de l'ASCO MAG'</u> était présentée l'action engagée par l'ASCOMADE, en partenariat avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, pour sensibiliser les collectivités et accompagner celles qui le souhaitent dans la préservation de leurs ressources stratégiques. À ce jour, 13 structures de BFC* se sont engagées dans une démarche de préservation, concernant 78 ressources stratégiques.

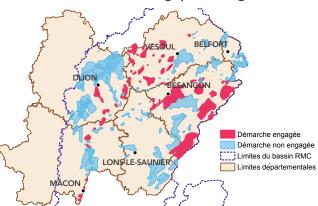
De nombreuses collectivités prennent la mesure des effets du changement climatique, de certaines activités humaines, et des risques associés pesant sur leurs ressources en eau. Pour rappel, les ressources stratégiques du bassin Rhône-Méditerranée sont les 124 masses d'eau identifiées par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027 comme essentielles pour les besoins actuels ou futurs d'alimentation en eau potable. Certaines collectivités, déjà engagées dans des actions de préservation, les ciblent, les complètent ou les approfondissent. D'autres démarrent la démarche, ou sont en cours de réflexion. Une dynamique qui continue de progresser à l'échelle régionale.

L'ASCOMADE accompagne les structures volontaires, en :

- Mettant à leur disposition un ensemble d'outils méthodologiques;
- ▶ Proposant des relectures de documents (cahiers des charges, rapports...);
- Participant aux réunions de suivi des études.

Un groupe d'échanges dédié est également mis en place depuis fin 2023, ainsi qu'un espace dédié sur le Forum en ligne, pour que les collectivités puissent partager leurs méthodes, avancement ou difficultés rencontrées.

Par ailleurs, face aux multiples enjeux liés à la préservation et la sécurisation des ressources en Eau potable, l'ASCOMADE organisera fin 2024 une journée d'information et d'échanges consacrée à ces sujets. Outre la préservation Les ressources stratégiques en région BFC



des ressources stratégiques, cette journée abordera les PGSSE* et PTGE*, avec des retours d'expérience et repères méthodologiques.

Pour plus d'informations sur :

- La préservation des Ressources stratégiques, contactez : Marie BELLIARD, Chargée de mission Ressources en eau potable, <u>eaupotable2@ascomade.org</u>
- Le PGSSE*, contactez :
 Quentin BRANCATO, Chargé de mission Eau potable,
 eaupotable3@ascomade.org

Partenaires financiers









L'actu du réseau Eau Potable PROGRAMME 2024

3 rencontres dans l'année

(2 en présentiel, et 1 en visioconférence) ;

- ► Thèmes proposés cette année : l'autocontrôle, les travaux sans tranchée et remplacement en lieu et place, l'accès à l'eau, la gestion patrimoniale optimisée (IA*, efficacité énergétique...);
- ► Veille technique et réglementaire transmise par mail et forum d'échanges.

Actions Eau & Assainissement



L'actu des réseaux

PROGRAMME 2024

Le Réseau Transfert des compétences Eau et Assainissement

▶ Pour les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté :

Offre différenciée en fonction du niveau d'avancement des collectivités ; interventions sur demande en conseils communautaires ; 6 rencontres dans l'année (2 en présentiel, 2 en visioconférence, et 2 webréunions d'échanges libres) ; veille réglementaire, documents méthodologiques, etc.

▶ Pour les collectivités de Grand-Est :

Accompagnement (interventions en conseil communautaire, conférence des maires, etc. Gratuit pour les adhérents) ; documents méthodologiques ; 4 rencontres (dont 1 en commun avec le réseau BFC).

Le Club Facturation

▶ 1 rencontre en visioconférence

Le Club GEMAPI

 2 rencontres en visioconférence

🖳 Actions Assainissement & Gestion des Eaux Pluviales

Gestion à la source des Eaux pluviales : des clés pour agir

L'ASCOMADE poursuit son engagement en faveur de la gestion à la source des eaux pluviales, avec le soutien des agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Seine-Normandie. Sont ainsi proposées cette année aux collectivités de BFC*, des interventions pour présenter les enjeux et la mise en œuvre de cette thématique.

La nécessité de travailler sur les eaux pluviales au sein de l'ASCOMADE est d'abord venue, du besoin pour les services assainissement, de limiter le ruissellement urbain et les débordements de réseaux, sujet qui revenait de manière récurrente lors des rencontres du réseau d'échanges. Mais très vite, cette thématique a dépassé le cadre du domaine Assainissement en raison des nombreux bénéfices constatés, face aux impacts du dérèglement climatique.

Pour en citer quelques-uns :

- ▶ Retour de la nature en ville et biodiversité ;
- ► Cadre de vie amélioré (plus-value et attractivité) ;
- ▶ Lutte contre les îlots de chaleur...

Les collectivités peuvent en effet agir à plusieurs niveaux, et avec l'association de compétences telles que l'urbanisme, les espaces verts, la voirie, l'assainissement, etc.

Depuis plusieurs années, l'ASCOMADE les accompagne sur ce sujet, à travers :

- L'organisation de visites de réalisations ;
- ▶ Le déploiement de réunions d'information à la demande ou de temps d'échanges dédiés lors des rencontres du Réseau AC*;



La création d'outils de sensibilisation.

L'ASCOMADE a également contribué à <u>l'observatoire</u> <u>régional d'opérations</u> exemplaires en matière de gestion des eaux pluviales à travers la rédaction de 4 fiches REX de réalisations de BFC.

Enfin citons <u>le recueil d'outils et supports</u> <u>pédagogiques</u> mis à disposition sur le site ascomade.org, issu de la collaboration entre l'ASCOMADE et le groupe de travail régional sur les compétences de gestion de l'eau du Graie.

Pour plus d'informations sur les Eaux pluviales ou pour solliciter une intervention* dans votre collectivité :

- ► Contactez : Muriel TAUVERON, Responsable du Pôle Assainissement, assainissement@ascomade.org
- Visitez la page dédiée sur le site ascomade.org Rubrique Assainissement collectif.
- * Interventions en conseil communal, syndical ou communautaire, en commission ou réunion interservices. NB : Dans la région Grand-Est, l'accompagnement de l'ASCOMADE est ciblé sur la compétence GEPU*. Les collectivités de cette région peuvent s'informer sur les solutions techniques auprès de l'association Adopta (adopta.fr)

Partenaires financiers









L'actu des réseaux

Les Réseaux régionaux Assainissement Collectif

- ▶ Pour les collectivités de BFC : 1 rencontre en présentiel et 3 webréunions thématiques ;
- ▶ Pour les collectivités de Grand Est : 2 rencontres en mixte ;
- ▶Thèmes pressentis : le diagnostic permanent, la gestion du temps de pluie, évolutions réglementaires (loi climat et résilience, décret socle, révision DERU, autonomie énergétique, financement, etc.), quotidien des services.

Le Réseau Diagnostic Permanent Grand Est

▶ 2 réunions en visioconférence.

PROGRAMME 2024

Les Réseaux régionaux des Effluents non domestiques

- ▶ Pour les collectivités de BFC (Réseau RedTox) : 4 rencontres, dont 1 avec visite ;
- ▶ Pour les collectivités de Grand Est : 2 rencontres en mixte .



- ▶ Pour les collectivités de BFC: 2 rencontres en présentiel dont 1 commune avec Grand Est, 1 groupe de travail sur la communication, pour améliorer l'image du SPANC;
- ▶ Pour les collectivités de Grand Est : Une rencontre en présentiel.



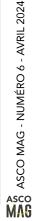
Focus Diag' permanent : un coup de pouce ?

L'ASCOMADE, en partenariat avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse, propose aux collectivités de Grand Est un ensemble de ressources et services pour faciliter la mise en oeuvre du diagnostic permanent:

- Recueil de retours d'expériences et grille d'analyse pour l'élaboration du diagnostic
- Accompagnement des collectivités, avec des interventions gratuites sur demande.

Pour plus d'information sur cet accompagnement, contactez :

 Noël FLEURY, Chargé de mission Assainissement Référent Grand Est, assainissement2@ascomade.org



Vie de l'association

AG 2024 & Bureau

La réunion annuelle du Bureau s'est tenu le mercredi 3 avril en distanciel. Au programme, approbation du rapport moral et arrêt des comptes. Son renouvellement aura lieu lors de l'Assemblée générale de cette année. N'hésitez pas à proposer votre candidature!

Le mandat est de 3 ans et les sollicitations sont minimes.

La composition actuelle du Bureau, est consultable sur ascomade.org, rubrique L'ASCOMADE.

Pour toute question, contactez Vincent GAILLARD : direction@ascomade.org / 03 81 83 58 23



Bienvenue aux nouveaux adhérents!

- ▶ District Urbain de Faulquemont (57)
- ► CC Mad et Moselle (54)
- ► CC Vallées et Plateau d'Ardenne (08)
- ▶ CC des Pays du Sel et du Vermois (54)



Une équipe à votre service

L'équipe de l'ASCOMADE se tient à votre disposition, pour vous apporter un ensemble de services et vous faciliter l'exercice de vos missions. N'hésitez pas à nous solliciter!

- ▶ Un centre de ressources, pour répondre à vos questions techniques ou réglementaire : appelez au 03 81 83 58 23, et demandez le la chargé e de mission du domaine souhaité ;
- ▶ Un panel d'outils disponible sur le site Internet <u>ascomade.org</u> ;
- ▶ Un Forum pour échanger entre collectivités <u>forum-ascomade-collectivites.fr</u> ;
- ▶ Un compte <u>LinkedIn</u> et des <u>petites annonces</u>, pour relayer vos offres d'emploi



Du changement dans l'équipe

Nous accueillons dans l'équipe Rebecca LEYINDA, Chargée de mission Prévention & Gestion des Déchets.

Elle animera les différents réseaux des collectivités compétentes en prévention, collecte et/ou traitement des déchets, travaillera sur les actions liées et répondra à vos questions sur les déchets.

Pour la joindre : <u>dechets@ascomade.org</u> ou 03 81 83 58 23 Découvrez un membre de l'équipe à chaque numéro.



CARTE D'IDENTITÉ



NOM: PRÉNOM: BRANCATO Quentin

MISSION : Chargé de mission Eau Potable

À L'ASCOMADE DEPUIS LE : **3 avril 2023**

SIGNES DISTINCTIFS

- Amateur de compétitions sportives
- Supporter du RC Lens
 Expert de One Piece*
- Aime travailler en musique

SYN ASCO MAG - NUMÉRO 6 - AVRIL 2024 En marge de l'expérimentation introduite par la loi « Brottes » pour laquelle elle s'était portée volontaire, Grenoble Alpes Métropole

a réalisé en 2015 un diagnostic territorial d'accès à l'eau. Cette étude préalable a permis de définir précisément les différentes formes de précarité existantes sur son territoire et, en s'appuyant sur les acteurs présents, les dispositifs sociaux les mieux adaptés pour répondre aux besoins de ses usagers.



ASSAINISSEMENT

RETOUR TECHNIQUE

Mise en conformité de rejets d'eaux usées non domestiques : Cas d'une entreprise de lavage de camions

La Métropole du Grand Nancy a mis en place une démarche de suivi des Eaux

Usées Non Domestiques (EUND) à partir de 2016 afin de mieux connaître les rejets dans le réseau et améliorer leur RSDE. Cette démarche a permis de différencier les dossiers existants des nouvelles entreprises, et d'établir uniquement des autorisations de déversement.

▶ Pour plus d'informations sur les outils, contactez Sira : 03 81 83 58 23 ou communication@ascomade.org $\sqrt[n]{}$ ou rendez-vous sur ascomade.org rubrique L'ASCOMADE, Nos outils & guides

Questions & Éclairages

Est-il obligatoire pour les collectivités de réaliser des compte-rendus de séances lors des assemblées délibérantes ?

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime l'obligation de rédaction du compte rendu, faisant du procès-verbal le principal document pour la transcription et la conservation des échanges et des décisions des assemblées délibérantes locales.

Ainsi, la réforme des règles de publicité, d'entrée en viqueur et de conservation des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements supprime le compte rendu des séances des assemblées délibérantes des communes, EPCI et syndicats mixtes fermés.

Pour en savoir plus, contactez :

Noël FLEURY, 03 81 83 58 23 ou assainissement2@ascomade.org

N.B.: L'ASCOMADE est de plus en plus consultée sur des questions d'ordre juridique, bien que n'étant pas un cabinet juridique. Ses réponses sont donc une lecture des textes, il en existe d'autres.

Le saviez-vous?



Combien d'emballages en verre sont réemployés chaque année au total en France?

(Voir réponse ci-dessous)

A. 27 000 t

B. 127 000 t C. 227 000 t

emballages mènagers sont en verre.

réemploi du verre est encore insuffisamment développé, d'autant que 45 % des réemployées dans la restauration (cafés, hôtels, restaurants). Pour les particuliers, le tonnes de bouteilles en verre sont réemployées chaque année. La majorité sont Réponse C : selon une étude de l'ADEME (lien) datant de 2017, 227 000

Passage au numérique de l'ASCO MAG

Pour poursuivre ses pratiques de communication responsable, l'ASCOMADE a décidé de diffuser désormais ce magazine en numérique.

Ce numéro et le suivant seront donc les 2 derniers que vous recevez au format papier.

Sauf si vous en faites la demande en écrivant à : communication@ascomade.org, il vous parviendra désormais au format Pdf, dans vos boîtes mail.

Partenaires techniques et financiers

Les différentes actions présentées sont réalisées grâce au soutien technique et/ou financier des partenaires suivants :















REGION BOURGOGNE FRANCHE

Pour ne plus recevoir le magazine, contactez-nous via rgpd@ascomade.org



p.8